

AUDIT DU FICHIER ELECTORAL DU SENEGAL

I – PROFIL des AUDITEURS :

UNE EQUIPE composée de :

- UN EXPERT LEGAL / Chef de Mission
- TROIS (3) EXPERTS : BIOMETRIE DE FICHIER ELECTORAL, SPECIALISTE DE SYSTEMES D'INFORMATION et STATISTICIEN DEMOGRAPHIE

Informations sur les postes de l'Equipe :

Un expert légal / Chef de mission pour une étude sur le cadre légal et une analyse comparative des standards internationaux. Il assure la coordination des experts de l'audit du fichier électoral.

Trois experts pour l'audit du fichier électoral, dont 1 expert en biométrie électorale, 1 expert en systèmes d'information, et 1 expert statisticien démographe.

Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable

Lieu d'affectation : Dakar, Sénégal

II - MISSION

Résultats attendus de la Mission :

- Un rapport d'ensemble de la mission d'audit avec une note de synthèse est élaboré, maximum 90 jours après le commencement des travaux.
- Un atelier de restitution du rapport d'audit est organisé en présence des différents acteurs du processus électoral, maximum 120 jours après le commencement des travaux.

Objectifs spécifiques de l'Audit du Fichier Electoral :

- ✓ faire la revue du cadre légal et réglementaire ;
- ✓ faire la revue de la chaîne d'inscription des électeurs ;
- ✓ procéder aux examens nécessaires du fichier électoral ;
- ✓ examiner l'adéquation technologique ;
- ✓ analyser l'adéquation des procédures et identification des ajustements à réaliser ;
- ✓ analyser l'adéquation des ressources humaines et identifier les gaps de compétence et des besoins supplémentaires ;
- ✓ examiner les anomalies constatées par les acteurs ;
- ✓ proposer des mesures pour corriger les anomalies constatées.

Le Comité de suivi de la commission politique est informé de toutes les étapes de l'audit du fichier électoral pour faire apporter au besoin les redressements nécessaires à la bonne marche de la mission.

III – FORMATION et EXPERIENCE REQUISES

Le détail des Termes de Référence de la mission – notamment le profil de formation et d'expérience de chaque expert ainsi que le budget plafond – figure dans le fichier en suivant le lien ci-après :

LIEN : <https://bit.ly/3kJnC9k>

Le budget indicatif est indiqué dans les TDR. Ce budget inclus les frais d'hébergement et de déplacement, les per diem et les honoraires de la mission. Les billets d'avion éventuels sont pris en charge.

Le chef de mission assume et garantit la disponibilité de tous les experts de l'équipe durant la mission jusqu'à la tenue de l'atelier de restitution aux différents acteurs.

Les offres doivent être déposées par voie électronique à l'adresse mail suivante au plus tard le **12 décembre 2020** : recrute.elections@gmail.com .